

le Savinien

N° 93 / ÉDITION PRINTEMPS 2024

MAGAZINE MUNICIPAL



DOSSIER

P. 10 à 17
**LES PROJETS
ET LE BUDGET
2024**



P. 21
FOCUS

Action Cœur de ville



P. 22
CULTURE

Fête de la musique !

SOMMAIRE

P. 4-5 DANS LE RÉTRO

Janvier, février, mars

P. 6-8 ACTUS DE SAISON

Journée citoyenne, inscription voyage seniors, Mai à vélo, inscriptions scolaires, vergers communaux, appel à bénévoles « Ruée vers l'autre », ...

P. 9 À VOUS LA PAROLE

On vous répond

P. 10-17 DOSSIER

Les projets et le budget 2024

P. 18-19 À VOTRE SERVICE

En coulisse : les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, Conseil municipal du 26 février 2024 : retour sur deux grandes délibérations



P. 20-21 VILLE EN MOUVEMENT

Rencontre avec les commerçants 3 questions à ... Kebab Pamukkale Focus : action cœur de ville

P. 22-23 CULTURE

Fête de la musique : 2 jours de fête !, mois des tout-petits à la médiathèque, braderie de livres, mois des fiertés, « Sais-tu ? Les petites curiosités de l'archet » - Opus 5

P. 24-25 AGENDA

P. 26 CONTACTS UTILES ET ÉTAT CIVIL

P. 27 EXPRESSION POLITIQUE

le Savinien

MAIRIE DE STE-SAVINE / TÉL. 03 25 71 39 50
1, RUE LAMORICIÈRE, 10300 SAINTE-SAVINE

Retrouvez toutes les informations et actualités
de votre ville

WWW.SAINTE-SAVINE.FR

[FACEBOOK.COM/VILLEDESAINTESSAVINE](https://www.facebook.com/villedesaintesavine)

[@VILLEDESAINTESSAVINE](https://www.instagram.com/villedesaintesavine)

STE SAVINE

Le Savinien n° 93 - PRINTEMPS 2024 • Journal d'informations locales édité par la ville de Sainte-Savine (10300 - France) • **Directeur de la publication** : Arnaud Magloire • **Rédaction** : Margaux De Blasio • **Conception graphique** : Claire Hamelin • **Crédits photo** : Ville de Sainte-Savine, Freepik, Philippe Maury, Olivier Frajman, Cathy de La Déclarmé, Département de l'Aube, Les griottes, Troyes Champagne Métropole, Journée citoyenne • **Impression** : Imprimerie La Renaissance : papier PEFC couché satin 100g • **Dépôt légal** : Mars 2024 • **Distribution** : L'Atelier du courrier et par les services de la Ville • **Tirage** : 7 500 exemplaires.



ÉDITO



*Chères Saviniennes,
chers Saviniens,*

Les prochaines élections européennes sont un rendez-vous pour comparer des idéaux ou des valeurs dont le sens et la priorité diffèrent selon quels mouvements politiques les portent. Ce temps démocratique est une force et une occasion de réfléchir et de décider à plusieurs sur un terrain social, culturel, économique, environnemental et désormais de conflits, autant vaste que contrasté. Franchi le seuil de l'Europe, des pays dirigés par des furieux tambourinent à ses portes ou lorgnent sur elle. Prenons donc garde à quoi l'isolement d'un pays et ses divisions peuvent aboutir : de la vulnérabilité qui entraîne avec elle des peuples et leurs valeurs au mépris des libertés humaines. Car des nations ou mouvances, quelles qu'elles soient, imposent parfois dans la violence leurs idéaux aux autres. À cet instant de l'histoire, les mouvements extrémistes et xénophobes « séduisent » de plus en plus, c'est effrayant. Les arguments sont nombreux et se ressemblent d'où qu'ils viennent, y compris de France : l'identité (laquelle ? décrétee et figée de quelle manière ? par qui et pour combien de temps ?) ; « l'Autre » comme cause de ses angoisses ; les « assistés » comme cible, puisque la misère ne s'abattrait que sur les pauvres ou les autres.

À Sainte-Savine, je m'efforce en toute humilité dans l'espace démocratique qui est le nôtre, à faire de sorte que chacune et chacun parviennent à vivre en paix avec les autres ; porter l'attention à celles et ceux qui ont le moins ou qui sont seuls ; relativiser les problèmes qui peuvent être corrigés et en considérant la chance de vivre ici et en France ; prendre du recul sur ce qui nous est présenté parfois comme du désespoir, une impasse.

Les rencontres humaines et démocratiques peuvent ouvrir et entretenir nos esprits pour combler toute brèche qui pourrait muter en plaie sociale. Sans doute un des chemins pour contourner les idéaux extrêmes aux angles désormais rabotés et polis, pour paraître plus doux ou acceptables.

Au sein de l'équipe municipale, nous avons toutes et tous des parcours de vie singuliers et donc un regard différent sur ce qui nous entoure. **Notre point d'attache reste le « bien-vivre ensemble »** avec lequel nous nous sommes retrouvés et auquel nous nous raccrochons lorsqu'il faut choisir ou porter des décisions collectives. Faire « société » et œuvrer pour la « chose commune », c'est ce qui honore chaque élu à s'écouter, se comprendre et à respecter ce pourquoi chacune et chacun bataille. On peut être décidé, claire dans ses convictions et rester apaisé. En soi, un bon rempart aux idéaux clivants, qui fédèrent par la division.

J'ai voulu détailler dans ce journal l'action du quotidien et les grands projets portés par l'équipe municipale et les services en 2024, par-delà leur coût. Retenons ce que je crois l'essentiel : les promesses sont tenues, notre ville change, les finances sont saines, et **nous n'augmentons toujours pas vos impôts pour faire les choses et rendre, autant que nous le pouvons, les habitants heureux de vivre à Sainte-Savine.** Cette simplicité politique a aussi le bénéfice de rendre les élus que nous sommes, heureux de travailler pour chacun de vous.

Arnaud MAGLOIRE,

Maire,
Vice-Président de Troyes Champagne Métropole

JANVIER

VŒUX 2024

M. le maire Arnaud Magloire, le conseil municipal ainsi que les jeunes du CMJ ont accueilli près de 300 personnes à L'Art Déco le 12 janvier pour les vœux 2024 de la Ville de Sainte-Savine. L'objectif de cette soirée était essentiellement de se retrouver pour démarrer l'année de manière conviviale et de faire un point sur les grands projets 2024.



JANVIER

NUIT DE LA CULTURE

Deux groupes de courageux enquêteurs sont partis sur les traces du célèbre «Frankenstein». À travers un jeu de piste liant la Médiathèque de Sainte-Savine, l'école municipale de musique et de danse, la maison de la science Hubert-Curien et L'Art Déco, les joueurs étaient invités à parcourir contes et légendes, sciences et anatomie mais aussi et surtout, la culture !



JANVIER

PRIX DÉPARTEMENTAL EMMD

Créé par le Département, le prix départemental aux jeunes musiciens et danseurs récompense et encourage les élèves méritants issus des écoles de musique aubois. Cette année, le palmarès a récompensé des jeunes Saviniennes : Charlotte PAYEN (flûte traversière) et Capucine MARTINOT (guitare), toutes deux en Fin de 1^{er} cycle avec félicitations du jury.

JANVIER

VACANCES SCOLAIRES

Cet hiver, les enfants de CM2 ont pris la route accompagnés de leurs professeurs, direction Autrans ! Ce voyage d'une semaine partagé entre le programme pédagogique habituel et des activités de loisirs permet aux jeunes de profiter ensemble d'une immersion totale au milieu des montagnes, les pieds dans la neige ! Ski de fond, raquettes, musée... de quoi mettre des souvenirs plein la tête.



JANVIER / FÉVRIER

BULLES DE CHANTS

Du 21 janvier au 3 février s'est déroulé le festival de la chanson française « Bulles de chants ». Une ribambelle de spectacles musicaux ont été proposés sur les scènes de L'Art Déco, du théâtre Le Quai et de l'espace Gérard-Phillipe à Saint-André !



FÉVRIER

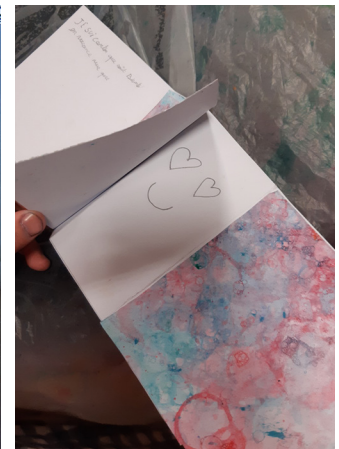
HIVER SENIORS

Du 27 février au 8 mars, les seniors ont pu découvrir l'hiver sportif, avec un large choix d'activités comme de la marche, des parcours d'orientation, des jeux de précision, du renforcement musculaire ou encore des tournois de pétanque et de tennis de table.

FÉVRIER

SAINT-VALENTIN

Pour la Saint-Valentin, sur les planimètres et les abris de bus de la ville, vous avez pu retrouver les messages envoyés par des amoureux(es) à leurs valentin(e)s. Différents ateliers se sont déroulés à cette occasion, avec un atelier d'écriture sur le thème de « À l'amour » ou encore un atelier de bien-être et création sur la thématique de « Bulles d'amour » !



MARS

NUIT DU SLAM

Après un après-midi poétique mêlant ateliers d'écriture de *La Déclat'*, happening slam et découverte littéraire avec la médiathèque et *La Petite Marchande de prose* : place à la NUIT DU SLAM. Au programme : scènes ouvertes sur les platines de Tony Zeta !, Round de la Coupe de la Ligue Slam de France. L'Art Déco a « Brûler - danser » avec Lisette Lombe et Cloé du Trèfle.

VIVRE ENSEMBLE

PARTICIPEZ À
LA JOURNÉE
CITOYENNE !

La Journée citoyenne aura lieu à Sainte-Savine **le samedi 25 mai**. Le principe de l'événement est simple : le temps d'une journée, les citoyens volontaires (petits et grands) se rassemblent pour réaliser ensemble, dans une atmosphère conviviale et avec le soutien de la Ville, des petits chantiers d'intérêt collectif. Le midi, les participants se retrouvent pour un repas commun à la Chapelle du parc, pour partager de bonnes pizzas réalisées elles aussi par des bénévoles et l'association *Mieux Vivre Ensemble*.

Voici entre autres les chantiers proposés cette année

- Construction de cabines de plage pour le site de la piscine
- Rénovation du terrain de pétanque de la Chapelle du parc
- Opération pochoirs pour plus de biodiversité dans la ville
- Opération de ramassage des déchets
- Atelier réparation d'objet
- Troc de plantes

Vous souhaitez vous impliquer dans l'un de ces projets ou proposer une nouvelle idée ?

Rejoignez l'équipe de volontaires !

democratie@ste-savine.fr ou au 03 10 72 02 84.

Visitez également la plateforme de démocratie participative de la Ville pour avoir plus d'informations sur les chantiers et vous inscrire : www.participons-saintesavine.fr

CCAS : INSCRIPTION
VOYAGE SENIORS

Après la découverte du Nord-Pas-de-Calais en septembre dernier, le CCAS souhaite faire découvrir aux seniors une nouvelle région : la Charente-Maritime.

Du 14 au 21 septembre, 50 personnes âgées de 60 ans et plus pourront participer au voyage ANCV, destination de la station balnéaire de Ronce-les-Bains.

Au programme, visite de La Rochelle et de son aquarium, de l'île de Ré, des soirées animées et des moments de détente. **Plus de renseignements auprès du CCAS :**
03 10 72 03 90

LA RUÉE VERS
L'AUTRE EST
DE RETOUR !

Réservez votre **week-end du 7 et 8 septembre** pour se ruer vers l'autre !

Rendez-vous populaire, culturel et festif, cet événement rassemble plus de 20 000 visiteurs chaque édition. Cette année, deux jours de vide-greniers, des spectacles d'arts de la rue (déambulations, fanfare, acrobaties...), un grand spectacle le samedi soir, des déballages commerçants, des bars restaurants et food-trucks pour des pauses gourmandes, une fête foraine et bien d'autres surprises !

L'événement est toujours un succès **grâce aux artistes, commerçants, services municipaux, et à nos merveilleux bénévoles ! Pour vous impliquer dans l'organisation et rejoindre vous aussi cette aventure humaine :** 03 25 71 39 87 • avl@ste-savine.fr

Côté bonnes affaires et pour donner une seconde vie à vos objets, la Maison pour tous de Sainte-Savine ouvre les inscriptions pour le vide-greniers mardi 21 mai à leur bureau (1 rue Lamoricière) ou en ligne sur mybrocante.fr. **Plus de renseignements :**
mpt10300.stesavine@gmail.com • 03 25 72 93 58

Le programme de la «Ruée vers l'autre» sera disponible dès l'été : patience !



JE DÉSHERBE, NOUS DÉSHERBONS

La nature reprend ses droits à chaque nouveau printemps. **La Ville invite les habitants à entretenir leur trottoir en désherbant manuellement (sans utiliser de produits chimiques) et en laissant les belles fleurs qui poussent naturellement et joliment.** L'addition de ces «petits gestes» simples pour «faire sa part», contribue à entretenir notre commune et ses près de 60 kilomètres de voirie et limiter leurs charges d'entretien. De plus, la biodiversité est favorisée avec des devantures de maison fleuries.

Pour se porter volontaire, il suffit d'apposer sur sa boîte aux lettres l'autocollant « Ici je désherbe » joint à ce magazine (ou disponible gratuitement en mairie). Les services de la Ville sauront ainsi que votre trottoir est entretenu et qu'il faudra laisser les fleurs tranquilles. En mai, **des pochoirs en forme de fleur orneront également les trottoirs entretenus par les habitants, en complément des autocollants.**

INSCRIPTIONS SCOLAIRES - RENTÉE 2024-2025

Dès maintenant, procédez à l'inscription scolaire de votre enfant pour la prochaine rentrée. Retrouvez toutes les informations sur les inscriptions et le guide pratique : www.sainte-savine.fr

DOSSIERS À RÉALISER :

- soit au guichet unique de la maison des Viennes
- soit en ligne sur www.espace-citoyens.net/sainte-savine
- soit par mail à maisondesviennes@ste-savine.fr

DOCUMENTS À FOURNIR :

- Livret de famille (pages parents et enfants)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture énergie)
- Carnet de vaccination à jour
- Décision MDPH pour les enfants en situation de handicap
- Certificat de radiation de l'ancienne école (pour les nouveaux arrivants en dehors du niveau petite section et CP)

Contact : 03 25 82 40 50 • maisondesviennes@ste-savine.fr

MAI À VÉLO : COURSE DE DRAISIENNES

Pour l'événement national Mai à vélo, la commune organise la première édition de la course de draisienues **mercredi 15 mai de 13h à 17h à la Chapelle du parc.**

Les enfants de 2 à 5 ans encadrés par les animateurs et bénévoles de la Ville, pourront participer à deux courses, par catégorie (2-3 ans et 4-5 ans), sur un parcours de 350 m, sécurisé. Cette animation, gratuite, est limitée à 100 jeunes pilotes sous conditions d'apporter sa propre draisienne, son casque et autres protections. Retrouver également durant tout l'après-midi, des circuits de maniabilité et de sécurité routière pour les plus grands, une vente de vélos d'occasion pour enfants et adultes et d'autres animations pour toute la famille. **Inscriptions dès maintenant (places limitées)** au 07 61 48 43 23 ou ramond.g@ste-savine.fr.



JEUX INTERVILLES

Samedi 20 juillet au parc de La Noue-Lutel, les communes de Sainte-Savine, La Rivière-de-Corps et Rosières-près-Troyes s'affronteront lors de défis sportifs, ludiques, créatifs et intergénérationnels. Pas de vachette, mais une **ambiance festive et bon-enfant garantie !** Pour cette première édition et avant de s'ouvrir à d'autres communes, chaque Ville sera représentée par une équipe de 30 personnes : enfants, ados, adultes ou seniors ! **Vous souhaitez intégrer l'équipe de Sainte-Savine ?** 03 25 71 39 50 • avl@ste-savine.fr

COLLECTE ALIMENTAIRE

En complément des collectes nationales prévue les 22 et 23 novembre, une collecte exceptionnelle portée par le CCAS, ses bénévoles, des bénéficiaires et les élus, aura lieu **le samedi 13 avril 2024**, au magasin Bi1.

Ces dons seront au profit de la Banque alimentaire de l'Aube qui les redistribuera à différentes structures, **dont l'épicerie sociale savinienne.** Merci d'avance aux bénévoles pour leur dévouement et aux généreux donateurs. À noter qu'il est possible de faire des dons toute l'année à l'épicerie sociale, et de bénéficier de denrées à faible coût pour les personnes en difficultés (sur dossier auprès du CCAS).

PROJETS DES PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

Le projet cinéclub a vu le jour en partenariat avec la médiathèque de la commune. Tous les trois mois, les jeunes du secteur ados, sont invités à regarder un film dont ils ont choisi la thématique. Celui-ci est suivi d'un débat-goûter où les jeunes sont conviés à échanger sur le sujet. Les thèmes déjà abordés : les violences intrafamiliales, le racisme. Lors des mercredis de mai, trois séances seront proposées aux ados pour la réalisation d'un stop-motion (film image par image).

Le projet SLAM, un groupe de primaire et un autre de jeunes se sont regroupés lors de séances d'écriture avec la Déclam' et l'AVL. Les jeunes se sont pris au jeu et ont exprimé leurs émotions à travers des textes touchants qui ont été lus à l'antenne de *Thème radio* et retranscrits dans un fanzine diffusé lors de la Nuit du slam.



Le projet Coup de cœur lecture en partenariat avec la médiathèque de Sainte-Savine, propose aux jeunes Saviniens de partager leurs lectures. Chacun vient avec un livre qu'il lui tient à cœur de présenter à l'ensemble du groupe. Du roman au manga en passant par la BD, il y en a pour tous les goûts !

Enfin, le projet commun pour tous les périscolaires, ce sont des événements comme des **rencontres sportives entre les sites périscolaires pour favoriser la cohésion et la coopération. D'autres actions sont mises en place pour gérer ses émotions** (fabrication d'une marionnette des émotions, des activités autour du concept Snoezelen (pratique de stimulation multisensorielle visant à éveiller, canaliser ou entretenir la sensorialité), ou création d'un univers avec des planètes des émotions).

RÉCOMPENSE AUX BACHELIERS MENTION TRÈS BIEN

Vous êtes Savinien(ne) et vous allez passer votre baccalauréat cette année ?

Si vous décrochez **la mention très bien, le CCAS de la Ville de Sainte-Savine souhaiterait vous récompenser par des bons-cadeaux.**

Recensez-vous auprès du CCAS de Sainte-Savine : accueil.ccas@ste-savine.fr • 03 10 72 03 90

VERGERS COMMUNAUX !

En plus de celui des Viennes, un nouveau verger communal a pris place au parc de la Demi-Lune, où l'on retrouve, entre autres, des pomriers de l'association des *Croqueurs de pommes*. Dans le cadre des budgets participatifs 2023, et avec le concours du *Labo citoyen*, des panneaux pédagogiques précisent les arbres fruitiers plantés.



CRÉEZ VOTRE PROPRE ÎLOT DE FRAÎCHEUR

La majorité des jardins ont été pensés lorsque les périodes de chaleur n'étaient pas aussi intenses qu'aujourd'hui. Il est possible de les adapter aujourd'hui pour en faire des îlots de fraîcheur et propice à la biodiversité.

- Un bosquet arboré avec la plantation de quelques arbres, arbustes, plantes mellifères et espèces spontanées.
- Une pergola en bois recouverte de plantes grimpantes.
- Un balcon végétalisé si l'on vit en appartement.
- Favoriser les végétaux résistants aux fortes chaleurs et demandant peu d'arrosage.
- Installation d'un récupérateur d'eau de pluie.
- Pratiquer une tonte raisonnée, assez haute.

Un dépliant détaillé est disponible à la mairie pour connaître ce qu'il est possible de faire selon la typologie de son jardin ou de son espace extérieur, ou partager ses idées. Chacun peut agir pour créer ensemble une véritable canopée urbaine.



ON VOUS RÉPOND



CHIENS TENUS EN LAISSE : OBLIGATOIRE ?

Il est impératif de tenir nos compagnons , même gentils, en laisse lorsqu'ils se trouvent dans des espaces publics comme le prévoit l'article L211 du Code rural.

Cette mesure assure la sécurité de tous, des autres animaux, ainsi que celle de leurs congénères. Le respect de cette règle prévient les incidents pouvant survenir en cas de rencontres inattendues ou de situations imprévues. Sur les Vienne, des panneaux rappellent l'obligation de tenir son chien en laisse **sous peine d'une amende de 35€.**

QUAND AURONT LIEU LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?

Elles auront lieu le 9 juin prochain. Le jour du vote, vous devez vous présenter à votre bureau de vote avec votre carte d'électeur et obligatoirement avec une pièce d'identité en cours de validité. Pour voter à Sainte-Savine, il faut être inscrit, sous conditions, sur les listes électorales. **L'inscription sur les listes électorales peut être faite en mairie jusqu'au 3 mai.** La carte électorale vous sera envoyée à votre domicile au plus tard trois jours avant le 1^{er} tour de l'élection.

Appel aux assesseurs

Pour les élections européennes du 9 juin prochain, les élus ont besoin de l'aide d'assesseurs pour tenir les bureaux de vote de la commune. L'assesseur s'occupe bénévolement du déroulement du vote. Ainsi, il est chargé de tamponner les cartes électorales et de faire signer les électeurs sur la liste d'émargement. Plus d'informations à etatcivil@ste-savine.fr

CHANGEMENT BUREAU DE VOTE : LUCIE-AUBRAC

Le bureau de vote de l'école Lucie-Aubrac est désormais déplacé à **la Chapelle du Parc**, rue Docteur-Calmette.

QUELS JOURS ET À QUELLES HEURES PUIS-JE TONDRE MA PELOUSE ?

L'utilisation de tondeuses à gazon et d'autres outils de jardinage doit être limitée aux heures de la journée où le bruit ne risque pas de déranger les voisins. Ils sont donc autorisés : **Les jours ouvrables (lundi au vendredi) : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h.** Les dimanches et jours fériés sont proscrits.

Depuis le 1^{er} octobre 2023 l'amende de 4^e classe est de 135€.

Y A-T-IL DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES À SAINTE-SAVINE ?

Des chenilles processionnaires ont été observées dans l'agglomération et à Sainte-Savine au parc de La Noue-Lutel. Dix pièges ont été posés l'an passé dans ce secteur et d'autres seront posés cette année. De plus, le service des espaces verts a retiré récemment des cocons qui étaient accessibles. **N'Y TOUCHEZ PAS, leur poil est très urticant y compris pour les animaux !**

COMMENT PROTÉGER MA MAISON DURANT MON ABSENCE ?

Courant mai-juin, les services de la police municipale et de la police nationale viendront à votre rencontre pour vous présenter le dispositif **«Opération tranquillité vacances»**. En effet, lors de toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions : usage de la force pour pénétrer dans un endroit fermé, tentatives d'effractions, cambriolages). Pour bénéficier de ce service, **vous devez vous rendre au commissariat de police de votre domicile au moins deux jours avant votre départ.** **Plus d'informations auprès de la police municipale :** 72, av. du Général-Gallieni à Sainte-Savine • 03 25 82 05 33





LES PROJETS EN 2024

Premiers travaux de l'ancienne piscine, nouveaux équipements sportifs, poursuite de la transformation urbaine et écologique, mobilité douce, et nombreuses opérations «coup de propre»... Retrouvez dans ce dossier le plan d'actions de la commune pour l'année 2024 !





CADRE DE VIE - ESPACES URBAINS ET PAYSAGERS - TRANSITION ÉCO - MOBILITÉS DOUCES

Sous l'égide de l'opération «Coup de propre» et «Coup de neuf», **l'espace urbain bénéficiera d'un rafraîchissement significatif**, grâce à des travaux de voirie et de **changement/rénovation du mobilier urbain et des panneaux directionnels**.



À partir de mi-avril, par l'intermédiaire d'un chantier d'insertion, des opérations «Coup de propre» seront mises en œuvre aux quatre coins de la ville. Elles porteront notamment sur le nettoyage de l'espace urbain voirie, trottoirs et mobiliers. Les panneaux de signalisation directionnelle seront également nettoyés et remplacés le cas échéant.

Pour renforcer les équipes lors des pics d'activité en période estivale, un appel à candidatures pour des **emplois saisonniers** est d'ores et déjà lancé.

Dans le cadre de la mobilité douce, des voies cyclables et des voies douces seront créées et renouvelées, tandis que de **nouvelles bornes de recharge pour les véhicules électriques** seront installées (sur les parkings de l'ancienne piscine, de la mairie, de la maison des Viennes, et du cimetière) favorisant ainsi l'adoption de modes de déplacement plus respectueux de l'environnement. **Le projet de requalification de l'avenue Gallieni et Leclerc** (détaillé dans le «Budget» page 17), qui mobilise l'agglomération et le Département, est attendu pour l'été.



En mai, les *Rencontres citoyennes*, prendront la forme de balades de rues entre habitants, élus et services municipaux. Chaque quartier sa spécificité, ses besoins et améliorations. Chaque habitant sera convié à participer à des balades au plus proche de chez lui avec des élus référents de quartiers.



<p>PROGRAMME COMPLET SUR : WWW.SAINTE-SAVINE.FR</p>	<p>LES RENCONTRES CITOYENNES</p> <p>ÉCHANGER, IMAGINER ET PARTAGER SES IDÉES SUR LES PROJETS DE LA VILLE</p>					
			<p>TABLES RONDES, SONDAGES, ATELIERS, VISITES, CHANTIERS COLLECTIFS...</p>			

La transition écologique continue d'être l'une des préoccupations premières de la municipalité, avec **l'installation de lumière LED, la poursuite de la rénovation et rationalisation du patrimoine bâti** pour réduire notre empreinte carbone. **L'installation de programmeurs d'éclairage urbain et la végétalisation de la ville** (avec de nouvelles plantations issues, entre autres, des budgets participatifs) compléteront les actions de biodiversité et de développement durable.



Sur le volet sportif, plusieurs projets d'envergure sont prévus : **l'aménagement d'un terrain de foot synthétique et d'équipements sportifs** à la Noue-Lutel, **la création d'un city stade au parc de la Demi-Lune**, **l'installation d'une aire de jeux et de loisirs sur la voie des Viennes**. Enfin, une salle de renforcement musculaire prendra place au Cosoc de la Noue Lutel, et le parquet du gymnase Volbart sera rénové.



Après les **aménagements du parc et de l'ancienne piscine** arrivés à leurs termes, les anciens bassins et le bâtiment vont connaître de premiers travaux dès cette année. Le projet, la nature des travaux et des activités qui y seront proposées seront présentés avant l'été à tous les Saviniens. Ces aménagements offriront aux usagers, élèves ou associations des espaces nouveaux ou renouvelés pour profiter d'animations et événements variés ouverts à tous.

La sécurité des enfants et familles sera renforcée grâce à la **sécurisation des abords des écoles** (Un travail est mené avec le *Labo Citoyen*) **et de l'axe Lamartine - Les Noës**. Sur cette axe, des réflexions portent entre autres sur la création de poches de stationnement éventuellement en quinconce, des rétrécissements ponctuels de la voirie pour limiter la vitesse et rendre l'accès aux riverains plus sécurisant. De premiers aménagements seront engagés cette année.





PATRIMOINE BÂTI : ENTRETIEN - RÉNOVATION - CONSTRUCTION - MUTATION

La préservation et la valorisation du patrimoine bâti est un axe important du plan d'action pour entretenir, rénover, construire ou encore adapter les infrastructures pour limiter leurs charges de fonctionnement tout en assurant les besoins de services publics.

Le «Plan école» prévoit plusieurs millions d'euros d'investissements, sur le long terme, pour rénover les écoles et offrir des infrastructures adaptées aux besoins des enfants, aux familles et au personnel dédié à la vie à l'école et autour de l'école. Dans cette première phase du Plan école, le groupe scolaire Aubrac bénéficiera d'une réhabilitation d'envergure, et **le déplacement de l'école Berniolle à la Maison des Viennes.**

Des actions spécifiques participeront au rafraîchissement des salles de classe et à la création d'îlots de fraîcheur, pour faire face aux pics de chaleur l'été en perturbant à minima les cours et le bien-être des enfants.



Les équipements des services de restauration scolaire, de petite enfance, scolaire, périscolaire et jeunesse seront également renforcés, pour améliorer l'action en faveur des jeunes. **La rénovation de la maison Françoise-Dolto améliorera l'offre d'accueil petite enfance** (de 34 à 55 places à terme). Le service petite enfance sera également enrichi d'un nouveau relai petite enfance (RPE) et d'une maison des 1000 premiers jours.

Cette année, prendront formes les premiers signes de **l'extension de la médiathèque** sur le Forum, et l'aménagement d'une partie du rez-de-chaussée de l'Art Déco, au profit notamment d'un musée numérique et de médiation culturelle.



En ce qui concerne l'entretien courant, une enveloppe annuelle sera destinée à **la maintenance, à la mise en sécurité et accessibilité des bâtiments municipaux.** Des actions spécifiques seront menées, telles que l'acquisition d'équipements scéniques modernes et moins énergivores, le remplacement du parquet de l'Art Déco prévu en 2025, contribuant ainsi à la préservation et à la valorisation du patrimoine architectural et culturel.



COHÉSION SOCIALE - ANIMATIONS - VIE ASSOCIATIVE - TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Pouvoir s'amuser, se divertir et se rencontrer tout au long de l'année est l'une des marques de fabrique de Sainte-Savine. Les animations comme le renforcement des liens intergénérationnels, seront encore au rendez-vous cette année.

Des événements culturels, sportifs, artistiques encore plus riches seront organisés, **favorisant le vivre-ensemble et la convivialité au sein de la commune : animations estivales grand public sur le site de la piscine, festival Ruée vers l'autre, Journée citoyenne; Concours de soupe «popotte et papilles»...**



La vie associative sera également soutenue et valorisée, avec des initiatives visant à **accompagner et à promouvoir les associations locales.**

Des subventions seront allouées **pour soutenir les projets et les initiatives menés par les différentes structures associatives**, renforçant ainsi leur rôle essentiel dans l'animation et le dynamisme de la vie locale. Un effort particulier sera porté sur l'équipement des infrastructures sportives pour offrir des conditions optimales aux pratiquants : renouvellement total du matériel de la salle de musculation du Cossec de La Noue-Lutel, rénovation du parquet du gymnase Volbart, remplacement des tatamis de la salle de gym du gymnase Morzynski.



Des actions de promotion et de valorisation des commerces de proximité seront poursuivies à travers des actions menées en partenariat avec les acteurs locaux et l'association des commerçants (marché de créateurs, déballage des commerçants, lutte contre la vacance des commerces...). Des initiatives seront également engagées pour dynamiser et structurer les marchés du mardi et du vendredi. La valorisation du commerce de proximité est également favorisée grâce à notre campagne de marketing territorial visant à mettre en lumière les commerces de bouche, encourageant ainsi les habitants à privilégier les achats locaux et à soutenir l'économie locale.

Enfin, le centre communal d'action sociale (CCAS) bénéficiera d'un soutien financier renforcé, **afin de répondre aux besoins des plus vulnérables et de garantir une solidarité effective** au sein de la commune. Des actions spécifiques seront entreprises pour accompagner les personnes en difficulté et les familles fragilisées, assurant ainsi une prise en charge adaptée et personnalisée de tous ceux qui en ont besoin.

La tranquillité publique sera maintenue avec l'installation de nouvelles caméras de vidéo protection, le maintien des effectifs de Police à un niveau élevé dont 2 agents de cohésion, des patrouilles en soirée et samedis, de la prévention, etc... D'importants travaux à l'hôtel de Police sont prévus dès cette année pour améliorer le travail des équipes, l'accueil du public et permettre le visionnage des caméras (en complément des retours d'images au Centre de Supervision Urbain de l'agglomération).

À travers ces projets d'envergure, la commune de Sainte-Savine affirme à nouveau sa volonté de placer le bien-être de ses citoyens au cœur de son action, tout en s'inscrivant dans une démarche durable et responsable pour l'avenir.

ZOOM SUR LE BUDGET DE LA COMMUNE



AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement permet à la ville d'investir sans trop emprunter

3 891 144 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

7 653 121 €

Dont 2 695 405€ de crédit de paiement et autorisation de programme, 1 370 228€ de report de l'année 2023 et 436 600 € de part capital emprunt. Les projets et travaux d'investissements sont financés grâce à l'ensemble des recettes d'investissement (autofinancement, subventions, taxe d'aménagement...)

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Il s'agit des dépenses qui sont consacrées aux services rendus à la population. Comprend les charges de gestion courante, les frais de personnels, atténuation des produits et charges financières exceptionnelles.

11 350 327 €

“ CETTE ANNÉE NON PLUS, NOUS N'AUGMENTONS PAS VOS IMPÔTS LOCAUX, NOUS RÉUSSISSONS À MAINTENIR DES SERVICES PUBLICS NOMBREUX ET DE GRANDES QUALITÉS, À FINANCER DES PROJETS TRÈS IMPORTANTS, À AMÉLIORER OU À CHANGER LA VILLE. AVEC PRÈS DE 4 MILLIONS D'AUTOFINANCEMENT, NOUS MISONNONS SUR DES FINANCES SAINES POUR «FAIRE LES CHOSES» ET AVEC NOS MOYENS. NOUS RESTONS TOUTEFOIS VIGILANTS SUR L'AVENIR POUR NE PAS S'ENDETTER DÉRAISONNABLEMENT, ET ABSORBER DES CHARGES INCONTOURNABLES, COMME L'ÉNERGIE LES RESSOURCES HUMAINES, QUI ÉVOLUENT DE FAÇON EXCEPTIONNELLES OU IMPRÉVISIBLES. ”



Gülcan GULTEKIN
Adjointe au Maire,
chargée de la Vie citoyenne
et de l'Administration générale.

RÉPARTITION

PATRIMOINE BÂTI

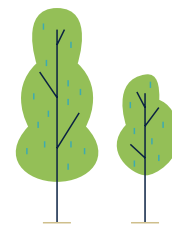
1 132 544 €

Entretien des bâtiments et leur mise en sécurité ;

Entretien Gymnase Volbart : Reprise du parquet, déploiement éclairage en Led, signalétique... Mutation du patrimoine bâti / optimisation du patrimoine bâti et des espaces de travail.

1 597 996 €

Remplacement des éclairages des bâtiments par des **LED** ; **Plan écoles travaux de rénovation** et lancement du projet école « maternelle des viennes » (déplacement de l'école Berniolle à la Maison des Viennes) ; **Projet ancienne piscine, Projet médiathèque dont aménagement du RDC de l'Art Déco** ; Achat équipements scéniques (LED) pour l'Art Déco ; **Sécurisation des abords des écoles.**





ADMINISTRATION GÉNÉRALE

615 001 €

Relai et transparence de l'action publique ; Révision du Plan

Local d'Urbanisme, Finalisation du plan communal de sauvegarde, mise en place et partage des procédures ; Poursuite de déploiement de **vidéo protection**, Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) et actions de préventions; **Mise en place de la zone bleue ; Équipements du service de Police municipale** : radios - équipements PVE - radars - caissons stockage armes, ressources humaines ...

386 820 €

Refonte du site internet,

Renouvellement informatique, Renouvellement flotte véhicule propre, Équipement et mobilier d'accueil.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

610 250 €

Voirie-Réseaux, l'Urbanisme-Foncier Habitat, Espace public,

Opération « coup de propre » et « coup de neuf » dans l'espace urbain...

2 213 445 €

Sécurisation axe Lamartine-Les Noes ; Stade de foot synthétique

+ Aménagement de La Noue-Lutel ; Création d'un CITY STADE - Parc de demi-lune ; Végétalisation de la ville, Éclairage urbain led , **bornes de recharges électriques ;** Signalétique directionnelle et affichage libre ; Création et rénovation des voies cyclables et voies douces, installations lumineuses festives, **Projet de la requalification de la place du marché; Requalification de l'avenue Gallieni-Leclerc** (demande de reprise des trottoirs + Bandes podotactiles vêtustes)+ livraison d'un projet ; Mobilier urbain : déploiement de **nouveaux abri-voyageurs ...**

COHÉSION SOCIALE

411 874 €

Animation secteur Ado et du CMJ ; périscolaire ; Organisation des

vacances scolaires (été, hivers, pâques, ...); **Gestion de la Crèche Dolto...**

45 478 €

Équipement du service :

Restauration scolaire, Petite enfance, service Scolaire, Périscolaire, Jeunesse, Rafrachissement des salles de classe / îlots de fraîcheur. Salles rafraichies à l'école Guingouin (maternelle et élémentaire) et l'école Payeur.



ANIMATION DE LA VIE LOCALE

309 070 €

Animation Vie locale (nouveaux rendez-vous, animations et

ateliers réguliers), **associative et sportive, Ruée vers l'Autre, Programmation de l'été au Parc de l'Ancienne Piscine; Animations Seniors ...**

70 657 €

Matériel Gymnases, plan

d'action annuel, subventions exceptionnelles aux **associations.**

CULTURE

69 810 €

Artothèque : Système de prêt / valorisation des œuvres propriétés de la Ville ; Animations et programmation de la **médiathèque; Fête de la musique ; Ecole de Musique et de danse ; Organisation de la saison culturelle à l'Art Déco. Équipement Art Déco, Médiathèque, Ecole de Musique**

19 721 €

CITOYENNETÉ

46 013 €

Cérémonies officielles ; Feux d'artifice du 14 juillet ; Organisation des conseils municipaux ; Découpage de la ville en quartiers/ zone de vie + identification d'élus référents pour chacune de ces zones ; Organisation de réunions / rencontres de quartier ; Actions de cohésion, Démocratie Participative : Journée citoyenne, Rencontres citoyennes (visites de rues) sensibilisation à la vie citoyenne pour les 18-25 ans. Plan d'action annuel actions **CMJ.**

15 000 €

Budget participatif

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

4 460 €

Soutien à l'installation de

nouveaux commerces ou extensions de commerces existants : aide de minimis ;

Organisation d'animations autour du commerce : Marché de producteur lors du concours «Popotte et Papilles», Concours de vitrines de Noël, Marchés de créateurs, maintien de l'opération d'habillage des vitrines vacantes ; **Poursuite du travail de restructuration du marché :** Création de la mission de placier, création d'un règlement de marché, Étude des tarifs et modalités de traitement des déchets, Travail de redynamisation du marché du mardi; Poursuite et appui de l'accompagnement **de l'association des commerçants « Aux Vitrines de Sainte-Savine »;** Création de lien avec les commerçants pour les événements ville : Fête de la musique, *La Ruée vers l'Autre.*



AUTRES CHARGES COURANTES

1 026 600 €

Événement solidaire à Noël ; Soutien annuel et global au CCAS ;

Opération de collecte de denrées alimentaire ; Repas et colis seniors ; Appel au don pour l'épicerie sociale ; Subvention annuelle de fonctionnement pour les associations.

2 695 405 €

APCP (Autorisations de Programmes et Crédits de

Paiements) : Dolto, Eglise, Médiathèque, ADAP, Art Déco, Requalification Noue-Lutel, requalification Police Municipale, plan écoles, requalification Hôtel de Ville, tiers-lieu ancienne piscine.



EN COULISSE

AVEC LES AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES

Acteur et actrice incontournable de la vie d'une école maternelle, l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) assiste l'enseignant dans la classe, peut assurer l'accueil du matin, aider les enfants de 3 à 6 ans à l'heure de la cantine, leur inculquer les règles d'hygiène et l'autonomie, mais aussi veiller à la propreté des locaux.

“ UN MÉTIER SPORTIF, ANIMÉ ET VIVANT ”

Sabrina

MISSIONS PRINCIPALES DE L'AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ DES ÉCOLES MATERNELLES

Accueil, premiers soins et hygiène des enfants

Le rôle de l'ATSEM est de seconder le maître ou la maîtresse le matin au moment de l'accueil des enfants et de leurs parents. Ils assurent les soins corporels d'hygiène pour les plus petits.

“ LES JOURNÉES PASSENT TRÈS VITE, C'EST AGRÉABLE ”

Nadia

Ils les accompagnent aux toilettes, vérifient le lavage des mains, leur inculquent les gestes d'hygiène. D'une manière générale, ils participent à l'acquisition de l'autonomie des plus jeunes, en les aidant à se vêtir et dévêtir, à lacer leurs chaussures, etc.

“ LES ACCOMPAGNER AVEC BIENVEILLANCE ”

Nathalie R

“ ON EST COMME DES TATAS ”

Anne-Sophie

Accompagnement des ateliers pédagogiques avec les enseignants

Les agents préparent les ateliers pédagogiques de l'enseignant qu'ils peuvent mettre en œuvre avec ce dernier. Ils prêtent également main-forte à l'enseignant dans sa classe, et lors des sorties scolaires et fêtes des écoles.

INFOS PRATIQUES

À Sainte-Savine, 217 enfants accueillis par les 10 ATSEM sur 3 écoles saviniennes 9h30 de travail par jour répartis sur 4 jours

Un métier qui existe depuis 141 ans
1992 : Création du cadre d'emploi des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)

“ SI ON DONNE ENVIE À L'ENFANT DE REVENIR LE LENDEMAIN C'EST QU'ON A TOUT GAGNÉ ”

Anne-Sophie

“ ATSEM N'EST PAS FORCÉMENT UN MÉTIER FÉMININ, CELA PEUT ÊTRE UN REPÈRE COMPLÉMENTAIRE D'AVOIR UN HOMME DANS L'ÉQUIPE ”

Alexandre

Les ATSEM participent également à la mise à jour de la charte des ATSEM, document qui permet de formaliser tous ensemble (écoles, élus) les missions et le terrain de jeu de chacun. Ce projet est piloté par le directeur actions éducatives et les directrices des écoles maternelles.



“ LA MISSION PREMIÈRE DE L'ATSEM EST LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT ”

Virginie

Surveillance et animation pendant les temps périscolaires

À midi, ce sont également les ATSEM qui assurent la surveillance des enfants sur le temps de cantine avec les responsables de site périscolaire. Dans la cour, mais aussi à table, les agents aident les enfants les plus jeunes dans la prise des repas. Il leur faut parfois gérer les conflits entre enfants. Leur rôle consiste aussi à repérer et signaler à l'enseignant les enfants qui rencontrent des difficultés de tous ordres. Nos ATSEM jouent un rôle essentiel dans la préparation et la surveillance des temps de sieste des enfants.

“ QUAND ON DIT ÉCOLE MATERNELLE IL Y A ATSEM QUI VA AVEC ”

ATSEM anonyme :/

Entretien des locaux et du matériel par les ATSEM

Les agents sont aussi en charges de la propreté des locaux de l'école maternelle et du matériel de la classe, du matériel de jeux et du linge qui est utilisé sur le temps de cantine et de sieste.

Merci à Dominique, Anne-Sophie, Amandine, Nathalie D, Hélène, Nathalie R, Sabrina, Nadia, Virginie et Alexandre.

CONSEIL MUNICIPAL



Retour sur deux grandes délibérations votées lors du conseil municipal du 26 février 2024.

ZONAGE COMMUNAL D'ACCÉLÉRATION DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Promulguée le 10 mars 2023, la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables répond à la stratégie énergétique nationale qui repose sur quatre piliers essentiels :

- La sobriété énergétique,
- L'efficacité énergétique,
- Le déploiement des énergies renouvelables,
- La relance de l'énergie nucléaire.

La commune de Sainte-Savine contribue à la production d'énergies renouvelables en définissant des zones favorisant les installations type ombrières solaires de parking, panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments, géothermie (loi APER)...

À cette occasion, la Ville a organisé une consultation des citoyens sur des zones susceptibles d'accueillir des projets d'énergies renouvelables sur :

- Les parkings de plus de 120 places (publics et privés),
- Les bâtiments non résidentiels de plus de 500 m² d'emprise au sol (hôpitaux, sports, universités, écoles, remisage, entreprises),
- Les terrains dégradés, friches et anciennes décharges et carrières,
- Les terrains agricoles.

Une cartographie ainsi qu'une note explicative étaient consultables à l'accueil de la mairie en début d'année ainsi qu'un registre pour recueillir vos remarques. Deux observations ont été formulées et intégrées dans les zonages :

- Prévoir une ombrière en bois douglas sur les deux parkings de la mairie pour alimenter les deux bornes électriques.
- Prévoir une installation photovoltaïque sur le bâtiment de la piscine.

À l'issue de cette consultation, les zones ont été validées le 26 février dernier par une délibération du conseil municipal. Les parcelles cadastrales identifiées comme zones d'accélération sont consultables sur le site internet de la Ville. **Pour toute information complémentaire** : devdurable@ste-savine.fr

CONVENTION DE MOYENS PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - PROTECTION CIVILE 10

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un document opérationnel visant à gérer une crise de sécurité civile dans une commune.

Cette convention signée le 3 mars détermine le concours que peut apporter la Protection civile, notamment par la mise à disposition de personnels bénévoles et des matériels associatifs, pour mener des actions de vigilance avant la survenance de la crise, ou assurer la gestion de la crise jusqu'au rétablissement de la situation.

En contrepartie, la commune prend à sa charge le soutien logistique des bénévoles engagés (repas, hébergement, carburant), ainsi que les consommables réellement utilisés pendant la crise (kit hygiène des populations par exemple).

L'ensemble des délibérations des conseils municipaux est à retrouver en ligne :



www.sainte-savine.fr/conseil-municipal



Pour voir ou revoir une séance, RDV sur le site Internet et la chaîne YouTube de la Ville.

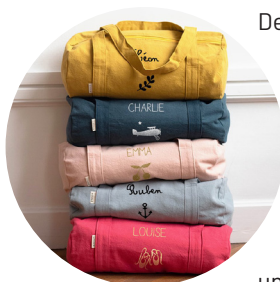
À VOTRE SERVICE

RENCONTRES



COMMERÇANTS

Les Griottes



Des cadeaux originaux et uniques car entièrement personnalisés avec un large choix de typographies, couleurs, marquages et motifs, des créations confectionnées majoritairement en France avec des matières haut de gamme et une haute qualité de finition : *Les Griottes* c'est un Atelier créé il y a 15 ans par une Auboise, Amélie Ferté.

09 53 85 2174 • contact@les-griottes.com • www.lesgriottes.com

La Civette



Depuis le 28 décembre dernier, Caroline et Vincent Te ont pris possession du bar-tabac *La Civette* à Sainte-Savine, au 11 de l'avenue Gallieni. Vous trouverez de nombreux produits et services : du tabac, des articles pour fumeurs, de la presse et un bar, terrasse donnant sur l'avenue. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux propriétaires !

11, avenue Gallieni • 09 67 80 45 57

Délices des thés



Envie d'une pause gourmande, d'un bon café ou thé accompagné d'une crêpe ? Rendez-vous au *Délices des thés* ! Installée à Sainte-Savine, l'enseigne se spécialise dans la vente de thés, de tisanes et de cafés dans l'Aube. Karine Parizot a le plaisir de vous faire découvrir des produits d'exception dont des gammes 100% bio. Mais *Les Délices des thés*, ce sont aussi un salon de thé et une crêperie qui vous accueillent pour vos pauses gourmandes.

42, avenue Gallieni • 06 59 07 38 73 • www.les-delices-des-thes.fr

3 QUESTIONS À...

KEBAB PAMUKKALE QUI FÊTE SES 20 ANS !



Tout a commencé il y a environ 20 ans, quand Metin KOCA a décidé de s'implanter dans la commune à la suite de discussions avec l'un de ses fournisseurs. Originaire de Chartres où elle possédait déjà un restaurant, la famille KOCA a investi le 123 avenue du Général-Gallieni.

Comment le Kebab PAMUKKALE a-t-il évolué depuis ses débuts ?

Notre réputation et notre exigence ont permis de fidéliser de nombreux clients, beaucoup d'habités et de clients réguliers. Nos plats savoureux, généreux, notre hospitalité (café et thé offerts aux clients) et la qualité de nos produits.

Que veut dire PAMUKKALE ?

PAMUKKALE (« château de coton » en turc) est un site naturel et touristique de Turquie composé de sources formant une tuffière. Il est inscrit à l'Unesco en 1988. Une ville du même nom se trouve à proximité. Le choix de ce nom fait donc référence à ce monument classé situé à côté de la ville d'où la famille KOCA est originaire.

Avez-vous des projets pour l'avenir ?

Bien sûr. Nous avons toujours des projets d'expansion et d'amélioration. Nous aimerions agrandir notre restaurant pour pouvoir accueillir plus de clients et offrir une expérience encore meilleure. Mais quoi qu'il arrive, notre priorité restera toujours de continuer à servir une cuisine délicieuse et authentique à nos clients.

123, avenue Gallieni • 03 25 74 49 67 • 06 58 03 04 12

ATTENTION : TRAVAUX

Les commerces LM Coiffure, LA2M agencement, Concept Mascara Bar à sourcils - Maquillage Permanent et Rebecca Esthétique situé sur la RD661 sont accessibles durant la durée des travaux opérés par les services de TCM en vue de la création d'un giratoire.



La requalification de l'espace urbain Gallieni et Leclerc et de la vie qui gravite autour, fait partie du plan d'actions municipal 2020-2026 porté par l'équipe municipale. La singularité de la commune, ancienne ville de Faubourg, s'articule autour d'un axe structurant jalonné encore aujourd'hui de près d'une centaine de commerces, d'habitats, de la mairie, de l'église, de l'hôtel de police municipale, de la Poste, d'écoles, de la nouvelle médiathèque, de la place du marché, des lignes de bus, d'une station de vélos en libre-service, etc.

Vue du ciel, on comprend que la ville s'est façonnée et développée autour de l'avenue à laquelle se sont greffées de petites rues perpendiculaires résidentielles.



Parmi les chantiers importants et prioritaires qui mobilisent depuis 2020 la municipalité, ses acteurs économiques dont les commerçants et ses partenaires institutionnels :

- La requalification de « l'espace urbain Gallieni-Leclerc » dont la connexion entre le pôle gare et la zone d'activité, et les interactions urbaines et sociales avec les villes voisines. Cette requalification prévoit de repenser l'espace urbain et paysager naturellement, mais aussi de repenser la mobilité et l'accessibilité, les places de l'église, du marché, du forum, et le parvis de l'Art Déco.
- L'extension de la médiathèque avec « vitrine sur rue » place du forum.
- Repenser les modes et l'offre de mobilité, dont les connexions urbaines.
- Les travaux de l'église, classée monument historique.
- Résoudre les tensions sur l'accès aux logements en travaillant la question de l'offre, de la vacance, de la rénovation énergétique de logements de caractère mais anciens.

- Préserver le commerce de proximité qui jalonne l'avenue Gallieni et Leclerc
- L'amélioration des services à la population (plan école, création d'une crèche...)
- La mutation de l'ancienne piscine municipale au profit d'un espace de vie utile au plus grand nombre

Pour faciliter l'action publique, en particulier sur le volet opérationnel (ingénierie, cofinancement...) la Ville de Sainte-Savine a identifié le dispositif national Action Cœur de ville puisqu'il permet dans les faits d'y fléchir et raccrocher l'ensemble du plan d'actions municipal et de tenir compte de la priorité des chantiers.

Les enjeux prioritaires déclinés par des fiches « actions » vont être mises en place selon cinq axes avec des actions suivantes :

- **L'habitat** : la lutte contre les situations de logements indignes, la réduction de la vacance dans le parc de logements ancien privé et l'accompagnement dans la réhabilitation (dispositif OPAH...) des logements.
- **Le commerce et développement économique** : la restructuration de l'axe Gallieni-Leclerc afin d'affirmer une centralité commerciale forte à Sainte-Savine et une liaison naturelle entre les deux communes (entrée ouest du Bouchon de Champagne) et la rénovation des façades commerciales constituent un enjeu partagé nécessitant une réflexion sur les outils d'accompagnements possibles. Poursuivre l'aide à l'installation commerciale et l'amélioration des services au Parc du Grand Troyes.
- **La mobilité** : développement du vélo comme mode de déplacement doux et l'aménagement durable de l'espace urbain ;
- **L'aménagement urbain** : la mise en valeur des entrées de ville, le développement de la biodiversité en ville et la requalification de l'artère Voltaire/Gallieni/Leclerc.
- **Les équipements publics** : l'amélioration et la sécurisation de l'accessibilité aux équipements, l'amélioration de l'accès à la culture, le développement des actions enfance et petite enfance et la rénovation des équipements communaux afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.



FÊTE DE LA MUSIQUE : 2 JOURS DE FÊTE !

C'EST LA FÊTE À SAINTE-SAVINE !



Forte du succès de l'an passé la commune renouvelle l'opération sur deux jours !
Rendez-vous les 16 et 20 juin pour deux jours de concerts valorisant les pratiques amateurs.

Au programme de l'édition 2024 de la Fête de la musique à Sainte-Savine, une journée familiale consacrée aux pratiques amateurs le dimanche 16 juin. Plusieurs lieux de la ville accueilleront des musiciens, choristes, orchestres et des groupes variés, pour des représentations en plein air gratuites et ouvertes à tous. Lors de cette journée, l'association Les Clés de scène organise un set musical sur le site de l'ancienne piscine précédé d'un pique-nique jazz & batucada.

Parce qu'un seul jour ne suffisait pas, on fête à nouveau la musique le jeudi 20 juin en soirée avec des concerts chez les commerçants saviniens (liste disponible quelques jours avant l'événement sur www.sainte-savine.fr), un spectacle de l'orchestre à cordes de l'école municipale de musique et de danse à l'église, et une grande soirée festive avec concert et DJ Set sur le parvis de l'Art Déco.

PROGRAMME

DIMANCHE 16 JUIN :

- **10h-11h** : chorale de la *maison pour tous* et du *Groupement Aube Parkinson*
Parvis de la Mairie
- **11h-12h** : orchestre à vents de l'école municipale de musique et de danse
Parvis de la mairie
- **12h-14h** : pique-nique jazz et batucada de l'école municipale de musique et de danse
Site de l'ancienne piscine
- **14h-21h** : groupes de musiques actuelles de l'école municipale de musique et de danse et des *Clés de scène* (buvette et restauration sur place, entrée libre)
Site de l'ancienne piscine

JEUDI 20 JUIN :

- **18h-19h** : orchestre à cordes et hautbois de l'école municipale de musique et de danse
Église
- **18h-00h** : concerts des commerçants
Chez les commerçants
Concert Chanson et DJ Set
Parvis de l'Art Déco



Un programme sera prochainement disponible sur www.sainte-savine.fr avec l'ensemble des concerts, y compris ceux organisés par les commerçants.

LE MOIS DES TOUT-PETITS



Depuis 15 ans, le Mois des tout-petits est le rendez-vous annuel des plus petits, des familles et des professionnels de la petite enfance. Cette année, ce sont les talentueux Cédric Ramadier et Vincent Bourgeau qui seront mis à l'honneur sur le thème des émotions.

Tout au long des mois d'avril et de mai, retrouvez à la médiathèque : matinées-jeux, séances de lecture et d'éveil artistique, projection de courts-métrages, histoires numériques et le spectacle « COULEURS ! » par la compagnie Arts essentiels.

BRADERIE DE LIVRES

Le grand rendez-vous des amoureux de la littérature est de retour : la grande braderie de livres de la médiathèque revient pour une nouvelle édition ! Depuis près de dix ans, vous êtes des centaines à venir dénicher des pépites dans nos collections proposées à la vente, à tout petits prix. Des romans (polar, littérature générale, science-fiction, romance, terroir ou large vision), des documentaires adultes et jeunesse, des livres pour bébés, de la littérature ado, sans oublier une bonne dose de BD : il y en a toujours pour tous les goûts ! Nous vous attendons donc **samedi 25 et dimanche 26 mai, de 9h à 16h30 devant la médiathèque**. Paiement en espèces et chèque.

MOIS DES FIERTÉS

À l'occasion du Mois des fiertés et pour célébrer l'amour, le respect et l'inclusion, plusieurs animations et temps de partage vous sont proposés tout au long du mois de juin : création d'un arc-en-ciel en tricotin, « heure du conte » version Drag, atelier d'écriture ou encore « Quiz des Fiertés » et « KaraoQueer » proposé par l'association Aux Adelphees. Pour ne rien louper, l'Agend'Art et le programme d'animation de la vie locale seront à retrouver sur le site internet et dans les points d'accueil de la ville.

SAIS-TU ? LES PETITES CURIOSITÉS DE L'ARCHET – OPUS 5

La baguette

Le pernambouc est l'essence favorite de l'archèterie depuis que François Xavier Tourte (1747-1835) surnommé le Stradivarius des archets a introduit son utilisation en 1775. On utilise ce bois pour ses caractéristiques idéales pour l'instrument, à savoir une bonne densité et une bonne flexibilité. Moins de 10% des archets sont réalisés à partir de pernambouc, cependant son utilisation est remise en cause pour des questions environnementales et écologiques. Ce bois est en état de raréfaction suite à son emploi déraisonné pour l'industrie textile depuis le XVIII^e siècle. Aujourd'hui, il existe une réglementation très stricte qui régit le commerce de celui-ci. **La France est réputée pour être le berceau de l'archèterie**, en partie grâce à Mirecourt. On recense actuellement environ 70 archetiers en France, dont seulement trois femmes. **L'archet en carbone est une alternative à l'archet en bois**. Son développement est récent et il procure une sonorité et une flexibilité tout à fait correctes.

La mèche

Le crin qui constitue les mèches des archets est une fibre d'origine animale. On le prélève surtout sur des chevaux d'élevage en Mongolie, Sibérie ou même Canada. Les espèces natives de ces régions au climat très froid sont particulièrement rustiques et produisent un crin épais et résistant. D'autre part, le crin est issu d'un hongre ou d'un étalon, les poils de la queue de la jument étant détériorés par l'urine. **Il faut environ une quinzaine d'années pour atteindre les 80 cm nécessaires à la mèche**. Le crin qui équipe les archets n'a pas une durée de vie illimitée. Selon son utilisation il faudra le re-mêcher. Les fibres synthétiques proposent une nouvelle alternative au crin naturel, cependant les résultats ne sont pas probants.

La hausse

Elle se situe dans la première partie basse de l'archet. C'est une pièce fondamentale, car **elle assure la mise en tension de la mèche**. Elle est en ébène décorée d'une pastille de nacre. Le bouton (la vis) peut être en ivoire, or, corne, bois ou métal. Près de la hausse se trouve la poussette, petit coussinet de cuir pour une meilleure préhension de la baguette. Juste à côté, enroulé autour de la baguette, un fil de métal très fin sur environ 4 cm protège la baguette de l'usage.

La plaque de tête

Elle est en ivoire, en os ou en argent. Elle protège la tête de l'archet.

Dans le prochain numéro « L'Anche »

RENTÉE 2024-2025

RÉINSCRIPTIONS

toutes disciplines
pour les anciens élèves
Du 3 au 25 juin 2024

INSCRIPTIONS

Du 3 juin au 7 juillet 2024
Musique / Eveil- Initiation 3-7 ans
Danse / à partir de 3 ans

Du 17 juin au 7 juillet 2024

Musique / à partir de 8 ans

A partir du 26 août

Toutes disciplines
selon les places disponibles



L'AGENDA PRINTANIER



Agenda complet à retrouver sur le site web de la Ville, à l'accueil de la mairie, de la médiathèque, de la maison des Viennes et de l'Art déco.

AVRIL

Du 1^{er} avril au 18 mai

► Médiathèque

Le mois des tout-petits

Depuis 15 ans, c'est le rendez-vous annuel des plus petits, des familles et des professionnels de la petite enfance. Cette année, ce sont les talentueux Cédric Ramadier et Vincent Bourgeau qui seront mis à l'honneur sur le thème des émotions.

Jusqu'au 15 avril

► Ville de Sainte-Savine



Budget participatif 2024

Déposez vos idées de projets pour la ville ! Trois possibilités pour déposer vos idées : par mail à democratie@ste-savine.fr, sur participons-saintesavine.fr ou dans les boîtes déposées à la mairie et chez les commerçants.

Du 8 au 17 avril

► École de musique et de danse

Semaine de la danse

Portes ouvertes, nouvelles disciplines, démonstrations et exposition.

17 avril • 18h30

► École de musique et de danse Parenthèse musicale #18

À L'Art Déco



24 avril • 15h-17h

► Animation vie locale

Atelier motricité et jeux de précision Pour les enfants de 3 à 6 ans.

Gymnase Morzynski

1 € avec pass - 3 € sans pass

25 avril • 18h - 19h30

► Animation vie locale

Soirée jeux «Pyramide»

Défis et jeux intergénérationnels.
Ouvert à tous.

Grand salon

2 € avec pass - 5 € sans pass

28 avril • 10h-18h

► Animation vie locale **NOUVEAU**

1^{er} marché des créateurs locaux

Bijoux, beauté, décoration, bien-être, artisanat... Restauration sur place.

Place du marché

MAI

Tout le mois de mai

► Ville de Sainte-Savine

Rencontres citoyennes de Sainte-Savine

Visites de rues avec les habitants et les élus dans les différents quartiers de la ville : échanger sur la vie du quartier, identifier sur les interventions à prévoir pour améliorer le cadre de vie.

Programme des visites disponible prochainement.

Informations : 03 10 72 02 84 - democratie@ste-savine.fr

15 mai • 13h45-17h

► Animation vie locale



Faites du vélo !

Après-midi d'animations pour petits et grands autour du vélo : circuits ludiques et pédagogiques, réparation et vente de vélos d'occasion, course de draisienne pour les tout-petits, vélo smoothie, buvette et pâtisseries.

La Chapelle du Parc

Course de draisienne

Pour les enfants âgés de 2 à 5 ans, circuit adapté et sécurisé, amusement assuré !

NOUVEAU

La Chapelle du Parc

Gratuit sur inscriptions : 07 61 48 43 23 - ramond.g@ste-savine.fr

15-22 & 29 mai • 14h30 - 17h

► Médiathèque

Atelier création de stop motion

Un vent créatif souffle entre la médiathèque et le secteur jeunes ! Tu as entre 11 et 16 ans ? Tu voudrais mettre en scène des histoires ? Ou faire un atelier de stop motion ? Pourquoi pas les deux ! Infos et réservations auprès du secteur jeunes au 06 10 33 72 00.

Secteur jeunes

25 mai • 10h-17h

► Ville de Sainte-Savine

Journée citoyenne

Chantiers collectifs proposés et réalisés par les citoyens dans la ville, dans la convivialité !

- Construction d'une cabine de plage sur le site de la piscine
 - Nettoyage des jardins de personnes âgées isolées
 - Rénovation du terrain de pétanque de la Chapelle du parc
 - Peinture du mur du bois de Chante-loup
 - Création de bancs de l'amitié dans les écoles...
 - Troc de graines et de plantes
 - Atelier réparation d'objets
- Ouvert aux petits et grands RDV à la Chapelle du parc
Informations et inscriptions : 03 10 72 02 84 - democratie@ste-savine.fr

30 mai • 20h

► École de musique et de danse

Paris-Broadway

Chanteurs et musiciens interprètent les comédies musicales. Organisé avec TIM productions.

À L'Art Déco, sur réservation
ecole.musique.danse@ste-savine.fr

JUIN

1^{er} juin • 18h

► École de musique et de danse

Récital des élèves et des professeurs

À L'Art Déco

2 juin • 11h-18h30

► Les amis des Viennes

Printemps des Viennes

26 stands associatifs, animations musicales, présence des peintres Dryats, fresque interactive, restauration et buvette sur place
Entrée libre - 06 52 77 12 71

Voie des Viennes - Entrée Paul Doumer

5 juin • 15h

► Médiathèque

+ 10 ANS

Atelier tricot-thé

À la demande générale, Hélène et Fabienne reprennent les aiguilles et vous guideront pour créer vos plus belles pièces. Le tout sous le goût parfumé de délicieux thés. Pour parents et enfants

8 juin • 17h-20h30

► Animation vie locale



Mois des fiertés

17h - 18h30 :

Sensibilisation au travers de jeux et échanges sur les questions LGBT+
18h30 - 20h30

Soirée d'animations : Quiz des fiertés et « Karaoqueer »

Ouvert à toutes et à tous avec l'association Aux Adelphe

Grand salon

+ 1 juin • 13h30

Marche des fiertés «Pride 2024»

Départ Troyes, Place Alexandre Israël et arrivée Sainte-Savine

D'autres événements sont prévus, pour ne rien louper, l'Agend'Art et le programme d'AVL seront à retrouver sur le site internet et dans les points d'accueil de la ville.

15 juin • 18h30

► École de musique et de danse

Spectacle de danse « Inspiration »

À L'Art Déco



16 juin • 12h-21h

► Ville de Sainte-Savine

Fête de la musique

Nombreux concerts par l'école municipale de musique et l'association Les Clés de Scène
Restauration et buvette sur place

Sur le site de l'ancienne piscine

22 juin • 19h

► École de musique et de danse

Souffle-moi un conte

Par les classes de flûte traversière de Saint-Julien-les-Villas et Sainte-Savine, chorale d'enfants de Saint-Julien, classe de danse de Sainte-Savine.

À L'Art Déco, sur réservation

26 juin • 15h

► Médiathèque



Atelier «À la manière de Gaudi»

À l'approche des jeux Olympiques, la médiathèque vous embarque pour un tour du monde littéraire et créatif ! Au mois de juin, c'est dans les pays latins que nous ferons escale avec des racontines en franco-espagnol et un atelier artistique sur Gaudi !



SANS OUBLIER...

Les activités de la Maison de la science, des associations, ...

POUR S'INSCRIRE OU SE RENSEIGNER :

Médiathèque : les activités sont gratuites et sur inscription : 03 25 79 98 33
mediatheque@ste-savine.fr / @mediatheque10300

Animation vie locale : 03 25 71 39 50 / avl@ste-savine.fr

L'Art Déco : 03 10 72 02 79 / lartdeco@ste-savine.fr / www.lart-deco.com / @LARTDECO10

École municipale de musique et de danse : 03 25 71 39 80 / ecole.musique.danse@ste-savine.fr

PROXIMITÉ

Accueil mairie

1, rue Lamoricière
Tél. 03 25 71 39 50

www.sainte-savine.fr

Du lundi au jeudi :
8h30-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

État civil – Cimetière

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h-17h30

Vendredi : 9h-12h / 13h-17h

Permanence les 1^{er} et dernier
samedis du mois

Tél. 03 25 71 39 60

etatscivil@ste-savine.fr

Urbanisme

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30

Tél. 03 25 71 39 55

urbanisme@ste-savine.fr

Scolarité – périscolaire

Maison des Viennes

52, rue Paul-Doumer

Tél. 03 25 82 40 95

Du lundi au vendredi :

8h30-12h / 13h30-17h

maisondesviennes@ste-savine.fr

Police municipale

72, avenue Gallieni, du lundi au
vendredi : 8h-12h / 13h-17h

Tél. 03 25 82 05 33

Portable : 06 73 41 38 28

police.municipale@ste-savine.fr

En dehors des horaires d'ouverture,
composer le 17

Déchets encombrants

Collecte sur RDV de TCM

Tél. 03 25 45 27 30

CULTURE ET ANIMATIONS

Animation de la vie locale

Accueil et inscriptions :

Hôtel de ville

Tél. 03 25 71 39 50

avl@ste-savine.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Médiathèque

39, avenue Gallieni

Tél. 03 25 79 98 33

mediatheque@ste-savine.fr

[@mediatheque10300](https://www.facebook.com/mediatheque10300)

Mardi : 14h-19h

Mercredi : 10h-12h / 14h-18h

Jeudi : 16h-18h

Vendredi : 16h-18h

Samedi : 10h-12h / 13h30-17h

École municipale de musique et de danse

1 bis, rue Lamoricière

Tél. 03 25 71 39 80

ecole.musique.danse@ste-savine.fr

L'Art déco

70, avenue Gallieni

Tél. 03 10 72 02 79

lartdeco@ste-savine.fr

[@lartdeco10](https://www.facebook.com/lartdeco10)

SOLIDARITÉ

CCAS

2 bis, rue Lamoricière

Tél. 03 10 72 03 90

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h

accueil.ccas@ste-savine.fr

Assistante sociale

Tous les lundis de 14h à 17h

Sur RDV, contacter le centre

médico-social au 03 25 42 43 44

Régies services

1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9h à 12h

Sur RDV : 03 10 72 03 90

NAISSANCES

- ALHAMROUNI Ayan
- BOUHRAOUA Elïjah
- CHANEY Thaïs
- COLIN LEBOISNE Lou
- FAURON Tayana
- HERMANN Diane
- MOREIRA Romy
- MURA Aristide
- NGUYEN Milo
- PIFFRE Giulia
- RAJI Abdulgafar
- REMPENAUX Mattia
- RENARD Pierre
- VERGNAUD Octavia
- VIARD Andrea

MARIAGES

- ADAM Clovis et GOBEAUX Meggie
- HAMITI Sofiane et DJAMÂA Lucie
- PARZY Jérôme
et ROBAT Emmanuelle
- PEGUILLET Arnaud
et PACHOLAK Kelly
- REKIK Ghazi et TERKI Amina
- REYNAUD Nicolas
et FERRY Anne-Sophie

PACS

- BERGOSSI Guillaume
et DE ALMEIDA Ophélie
- BEROST Vincent
et COUSSELINIS Laetitia
- CASTAGNETTI Nicolas
et JOSSIN Marie
- GOBERT Valentin
et NIESS Dawson
- GREFFEUILLE Keyvan
et ROUGE Sophie
- HAÜSSLER Franck
et THIOU Emmanuelle
- PHAM Duc
et BEAUCHET Clémence
- PIGNARD Tom
et HOUDE Clémentine
- TORTORA Victor
et GUILLAUME Charline

DÉCÈS

- ABIT Jean-Louis
- ADELIN vve MICHELIN Cécile
- ALAGUÉRATÉGUY
vve DOMANGE Monique
- BABOUOT Colette

- BARAQUANT ép. ORTILLON Evelyne
- BEHL Mireille
- BEN AMAR Mansour
- BURETEY Denis
- CAROUJAT vve POIGET Mauricette
- DAMOISEAU vve BOGAERT Colette
- DORÉMUS Thérèse
- DUBUS Daniel
- EL AZAMI abdelhafid
- FAUCHE ép. HOSPITAL Muquette
- FAUVELET Jean-Claude
- GASPARD Alain
- GEORGES Claude
- GÉRARD Jean
- HARENDARZ Leszek
- HULLEU vve LHÉRITIER Claude
- LECOEUR Patrick
- LEJARD vve FRANÇOIS Hélène
- MARY Pierre
- MOUCHET ép. JEANNEL Renée
- PAILLEZ Gilles
- PASCARD vve ZANATTA Yvette
- PETITOT Bernadette
- PINART Pierre
- PRULHIÈRE Claudette
- RICARD vve LAINÉ Eliane
- SPRENGER Gilles
- TABOURET Pascal
- TANNÉ André
- TRIBOUT Louis
- VÉRON Elisabeth
- ZAUGG vve PASTOR Yvonne

SAVIPLUS 2020

Permanence tous les derniers samedis du mois.

Contact : moser.a@ste-savine.fr

Action municipale : quelles priorités ?

Nous arrivons aux deux tiers du mandat.

Un certain nombre de « chantiers » ont été réalisés ou poursuivis :

- restauration du pont Colbert, de l'église, de certaines rues ; vidéo-protection ; réorganisation et mise à niveau informatique des services municipaux ; éclairage public en leds...

D'autres ont commencé récemment ou commenceront cette année :

- Plan « Écoles » ; rénovation aménagement et isolation des bâtiments municipaux ; extension de la crèche dans tout le bâtiment Dolto ; extension des locaux de la police...

Ces chantiers et leur financement engagent la municipalité au moins jusqu'en 2027, c'est-à-dire au-delà de ce mandat !

Depuis 2020, les annonces n'ont pas cessé, à commencer par celle de la médiathèque au forum !

Alors qu'advient-il de celles de la requalification des avenues Gallieni et Leclerc, de la délocalisation de l'école maternelle Berniolle à la Maison des Viennes, de celle des ateliers municipaux et du C.C.A.S., de l'aménagement des parcs de La Noue-Lutel et du bois de la Demi-Lune, de la restauration du stand de tir, de la requalification des Bassins saviniens...?

Toutes ces actions ne pourront être réalisées ni financées en même temps, d'autant que le contexte budgétaire s'annonce difficile. Alors les annonces, soit, mais selon quelles priorités et quelles échéances ? Combien de mandats seront nécessaires ?!!!

Le groupe Saviplus 2020

ENSEMBLE POUR SAINTE-SAVINE

Contact : zeltz.am@ste-savine.fr

La période du Budget est toujours celle pour faire le point sur les projets en cours, mais aussi sur les finances de la collectivité et sa capacité à les mener à terme. C'est aussi le moment des choix et des priorités pour les élus en responsabilité. Dans la situation actuelle de notre Pays, l'Etat (à court de moyens et de courage politique) cherche à faire des économies drastiques dans tous les domaines, et il n'épargne pas les collectivités locales et territoriales en leur ajoutant sans cesse, de nouvelles charges et contraintes, sans leurs donner les nécessaires compensations financières. Comme les autres collectivités, Sainte Savine doit tenir compte de cette nouvelle donne. La majorité actuelle doit rester prudente et attentive à ce qu'elle souhaite pour le devenir de la ville et mesurer le réel intérêt de chacun

des projets qu'elle prépare. Gérer c'est prévoir, aujourd'hui gérer c'est anticiper les mauvaises nouvelles. La vraie responsabilité politique est désormais de choisir les projets utiles, voire indispensables, de les passer « à la moulinette » de l'efficacité et de l'intérêt général. **Il serait inconcevable de revenir au temps des lourds emprunts hypothéquant l'avenir et/ou à une augmentation des impôts qui affaiblirait un peu plus le pouvoir d'achat des Saviniens.** Certes, ce n'est pas d'actualité, mais nous pensons qu'il vaut mieux prévenir que subir !

Anne-Marie ZELTZ, Karl DHULST, Thierry MENERAT

RASSEMBLEMENT NATIONAL POUR SAINTE-SAVINE

Contact : croquet.n@ste-savine.fr

Alors que tant de commerces souffrent des hausses tarifaires des prix des énergies (en partie dues au pacte européen de l'énergie) et les particuliers des hausses diverses de prix qui les obligent à réduire leur consommation voire à acheter des produits de moins bonne qualité, nous avons tous pu constater lors des vacances de Noël la présence, sur la place du marché d'un conteneur pâtissier/traiteur de Creney venant concurrencer directement nos EXCELLENTS boulangers et traiteurs saviniens.

JAMAIS, je ne tolérerai ce surplus inutile de concurrence pour nos commerces, même pour un commerce ! Protégeons les nôtres.

SOUTIEN à nos boulangers et traiteurs, qui travaillent dur avec des producteurs et produits locaux.

Prochainement va avoir lieu l'élection européenne, vous avez jusqu'au **3 mai** pour vous inscrire sur les listes électorales et pour faire votre devoir : aller **VOTER** (pour le changement).

Nicolas CROQUET



Journée Citoyenne

25 mai 2024

À partir de 10h

DANS LE CADRE DES RENCONTRES CITOYENNES DE SAINTE-SAVINE
1 semaine pour s'informer, échanger, imaginer et proposer des idées pour les projets engagés et à venir !



Faire ensemble pour mieux avancer ensemble

www.sainte-savine.fr

+ d'infos : 03 10 72 02 84 | democratie@ste-savine.fr

